

Conditions d'accès au service

- Résider à Mehun-sur-Yèvre depuis plus de 3 mois,
- Les personnes âgées,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les personnes sortant d'hospitalisation ou ne pouvant préparer leur repas pour des raisons médicales (sur justificatif médical).

Composition des repas

La fabrication et la livraison des repas sont assurés par ANSAMBLE Val de France.

Déjeuner :

- un potage
- une entrée froide ou chaude
- un plat principal (viande, poisson, volaille ou plat protidique)
- un accompagnement (légumes ou féculents)
- un fromage ou un laitage
- un dessert ou un fruit de saison
- une demi baguette

Dîner :

- un plat principal
- un accompagnement
- dessert ou fruit de saison

Il est possible de commander des régimes adaptés (repas allégé en sel, repas allégé en sucre, repas allégé en sel et en sucre, repas mixé, repas hachés).

Livraison des repas

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Tarifs

Une prise en charge partielle peut être assurée par les Caisses de retraites, Assurances, Mutuelles, CPAM, APA (Conseil départemental) peuvent être effective.

Élaboration d'un devis sur demande, en fournissant les documents requis.

Les tarifs sont fixés par le Conseil d'Administration du CCAS en fonction des ressources :

Ressources mensuelles		Repas	
Personne Seule	Couple	Midi	Soir
Jusqu'à 835€	Jusqu'à 1 451€	8,57€	7,13€
De 836€ à 1 140€	De 1 452€ à 1 818€	9,02€	7,59€
De 1 141€ à 1 534€	De 1 819€ à 2 203€	9,57€	8,03€
De 1 535€ à 1 980€	De 2 204€ à 2 649€	10,19€	9,20€
De 1 981€ à 2 481€	De 2 650€ à 3 150€	10,87€	9,65€
Au-delà de 2 481€	Au-delà de 3 150€	11,29€	10,10€

Renseignements et inscriptions

auprès de votre CCAS

Place Jean Manceau - 18500 Mehun-sur-Yèvre
02 48 57 06 16 - ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr